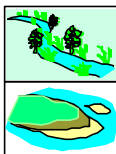


Vallée de la Loire entre Imphy et Decize

11

Cette fiche simplifiée accompagne le dossier technique de présentation des sites. Elle a été rédigée à partir du contenu de celui-ci de manière à faciliter l'accès à des lecteurs non spécialistes.

Patrimoine naturel d'intérêt communautaire



La Loire et son lit mineur

Le fleuve constitue un habitat d'espèces d'intérêt communautaire (poissons migrateurs : Alose, Lamproie).

Grèves sableuses, remaniées par la rivière, milieux temporaires colonisés par une végétation adaptée à la sécheresse des sables et à la submersion (souchets). Nidification d'oiseaux liés à ces milieux particuliers dont l'Oedicnème criard, la Sterne pierregarin, le Petit gravelot. Milieux très rares à l'échelle nationale car liés à une dynamique fluviale active et structurante que seuls la Loire, l'Allier et le Doubs ont conservé en Bourgogne. Les milieux aquatiques de la Loire sont variés (courants lent ou rapide, hauts-fonds, bras latéraux) et colonisés par une flore et une faune variées (Loutre, Castor...).



Milieux aquatiques du lit majeur

Bras morts et mares soumis aux inondations et alimentés par la nappe alluviale, colonisés par des herbiers aquatiques à Fluteau nageant et à Butome en ombelle. Milieux très largement utilisés par la faune dont les poissons et les batraciens lors du frai (Brochet, Rainette verte). Milieu en voie de raréfaction très sensible à la pollution.



Pelouses sur sable

Ce sont des pelouses qui occupent une surface dominante, implantées en retrait du lit actif sur dépôts sableux remaniés régulièrement lors des crues. Groupements originaux pour la région avec gazon de plantes très spécifiques (Corynéphore, Spargoute printanière...) Leur surface et leur qualité de conservation en font ici les ensembles les plus importants des bords de Loire (Tinte, Sougy-sur-Loire, Le Port des bois...). Equivalent rencontré sur les dunes littorales, très très rarement ailleurs sur le plan



Prairies inondables

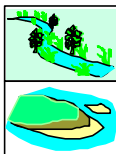
Formations herbacées développées sur sols sableux bien drainés, exploitées par la fauche et le pâturage. La microtopographie (dépression, anciens chenaux) engendre des variations de l'humidité des sols et corrélativement du type de prairies (sèches, humides). Les dépressions sont colonisées par une végétation aquatique ou marécageuse adaptée aux alluvions limoneuses. Elles abritent la Gratiolle officinale, espèce rare à l'échelle nationale et régionale.



Forêts inondables

Habitats forestiers et lisières à hautes herbes associées adaptées à des conditions différentes d'inondabilité et d'influence de la nappe alluviale : Saulaie blanche, Aulnaie-frênaie, Chênaie-frênaie. Les boisements sont utilisés par différentes espèces dont la plus emblématique est le Castor qui s'y nourrit. Ces milieux sont en voie de raréfaction sur l'ensemble du cours, les peuplements naturels étant remplacés par le Peuplier.

Conditions de maintien des habitats naturels



Le maintien de la dynamique fluviale de la Loire (érosion des berges, dépôts sableux, inondations) est indispensable pour la conservation des différents habitats que la rivière façonne lors des crues. Les régimes très contrastés et la topographie des fonds offrent une diversité de micro-habitats propices au frai des poissons. A la limite des eaux vives, les berges abruptes sont utilisées par l'Hirondelle de rivage qui y creuse son nid. Les sternes nichent sur les grèves sableuses ; pendant cette période, elles ont besoin de quiétude.



Les milieux aquatiques du lit majeur et la végétation qui s'y développe sont dépendants de la nappe de la rivière et très sensibles à la qualité de l'eau. Toute altération de celle-ci (engrais, déjections animales) condamne les espèces adaptées qui les colonisent.



La forêt de bois tendre (Saulaie blanche, Aulnaie-frênaie) est régulièrement entretenue par le Castor. En sa présence, les arbres sont jeunes et particulièrement bien adaptés aux caprices du fleuve : ils fixent les dépôts sableux sans pour autant gêner les crues structurantes.



La flore de ces habitats se compose d'espèces particulièrement bien adaptées aux sols sablo-limoneux et aux inondations périodiques qui les fertilisent naturellement. Elles doivent être conduites en fauche ou en pâturage de façon extensive, les engrais chimiques modifiant leur flore.

Facteurs d'évolution

Influence des activités humaines



Très prisées pour les activités de loisirs, les grèves, milieux sur sable et annexes du fleuve sont soumis à différentes dégradations (circulation pédestre et motorisée) qui constituent une menace pour la reproduction des oiseaux nicheurs. La stabilité des berges par enrochement modifie la dynamique du fleuve et élimine les micro-habitats aquatiques utilisés par la faune.



L'activité traditionnelle d'élevage (fauche et pâture)

peu intensive a permis l'entretien du patrimoine naturel des prairies. Globalement, on constate une tendance nette à l'évolution vers des pratiques plus intensives (augmentation de la charge en bétail, amendements, herbicides, modification durable du niveau d'humidité des sols, mise en culture). Ces pratiques conduisent actuellement à une régression importante et rapide des habitats naturels. De façon plus localisée, on note un abandon des pratiques préjudiciable au maintien des pelouses (enrichissement). L'installation de cultures (maïs notamment) et les peupleraies entraînent la disparition irréversible des plantes les plus sensibles et rares et une dégradation des annexes aquatiques (pollution des mares et des frayères).



Les pelouses et prairies sur sable sont des milieux instables qui, en l'absence d'exploitation par l'agriculture, évoluent vers le fourré (verdiaux) et le boisement. Plusieurs d'entre elles sont enrichies à plus de 50% et nécessitent des interventions urgentes.



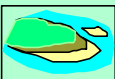
De même, une évolution vers un boisement marécageux dense à Saule et Aulne est constatée sur les boires.



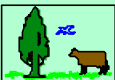
Orientations de gestion

Les orientations de gestion proposées concernent les habitats naturels énoncés dans le premier cadre de la fiche. Elles ne s'adressent pas aux voies de communication et aux secteurs bâtis.

Principaux objectifs pour la conservation des habitats



Le premier objectif porte sur la préservation du lit mineur et de la dynamique fluviale avec organisation de la fréquentation et des loisirs, restauration des zones dégradées, gestion adaptée de la forêt alluviale et des rives.



Un deuxième objectif majeur à atteindre de manière urgente est la stabilisation de la surface en herbe et la qualité naturelle du lit majeur avec en complément la reconversion des cultures en prairies dans les zones à plus fort potentiel écologique et la lutte contre l'abandon des pratiques agricoles sur les pelouses, pour d'éviter leur valorisation par le boisement.

Exemples de mesures pouvant être employées

Mesures conventionnelles et incitatives

Un premier programme de mesures agri-environnementales est mis en place. Il propose l'adoption volontaire de pratiques agricoles plus respectueuses de la sensibilité des milieux. La pérennisation de cette action sous forme de contrats de soutien à des pratiques peu intensives doit permettre d'atteindre une partie de l'objectif.

Mise en cohérence des procédures administratives

Eviter la réalisation d'infrastructures, le développement de bâtiments et de zones d'activités nécessitant le remblaiement de la zone inondable. Limiter au maximum l'expansion des exploitations de granulats existantes. Veiller à la mise en cohérence des documents d'urbanisme ou la gestion du domaine public fluvial avec les objectifs de préservation. Freiner ou stopper les aides financières aux investissements en matière de drainage, de boisement des terres agricoles.

Mesures réglementaires de protection

--

Actions de restauration d'habitats

Dans le cadre du Plan Loire grandeur nature, des actions d'entretien du lit mineur sont mises en oeuvre, elles tiennent compte de la sensibilité des milieux naturels.

Sensibilisation du public - Cohérence des usages locaux



Sensibilisation du public et plan d'organisation éventuel des activités de loisirs pour gérer la fréquentation des grèves durant la période de reproduction des oiseaux.

Les activités de chasse et de pêche ne posent pas de problème pour le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Sur le Domaine Public Fluvial, des dispositions concertées sont en place pour la chasse au gibier d'eau qui se déroule en dehors des périodes de nidification. Aucune restriction supplémentaire de ces activités n'est envisagée.

RESEAU NATURA 2000
PROJET DE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Département de la Nièvre

n°U.E : FR2600966
n° rég.: 11

VALLEE DE LA LOIRE ENTRE IMPHY ET DECIZE
PROPOSITION DE SITE

Plan de situation
Echelle 1/100 000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N°36

